

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 55 (1947)
Heft: 2

Artikel: La maison de Madame de Warens, à Vevey
Autor: Ferrier, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-43047>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La maison de Madame de Warens, à Vevey

Il arrive que des lieux deviennent célèbres à cause des souvenirs littéraires qu'ils évoquent ; ainsi le château de Chillon à cause de Byron et de Shelley, Clarens à cause de la *Nouvelle Héloïse*, les Délices à cause de Voltaire. Ils ne présentent souvent, en eux-mêmes, que peu d'intérêt ; ils n'ont de valeur que parce qu'un personnage que nous aimons ou que nous admirons y a vécu. Peut-on faire cette remarque à propos de la maison de Madame de Warens, à Vevey ? Certes non. Elle sollicite notre attention non seulement par ce qu'elle peut avoir de « littéraire », mais aussi parce qu'elle contient des choses charmantes au point de vue architectural et pictural.

Il y a une autre raison encore pour laquelle la maison de Madame de Warens peut nous intéresser. Cette maison se trouve à Vevey. Or Vevey est une des villes où Rousseau s'est arrêté au cours de ses pérégrinations dans notre pays. Il y vint en 1731, époque où il vivait à Lausanne, et il en parle en termes fort élogieux dans ses *Confessions* : « Je pris pour cette ville, écrit-il, un amour qui m'a suivi dans tous mes voyages, et qui m'y a fait établir enfin les héros de mon roman. Je dirai volontiers à ceux qui ont du goût et qui sont sensibles : Allez à Vevey, visitez le pays, examinez les sites, promenez-vous sur le lac, et dites si la nature n'a pas fait ce beau pays pour une Julie, pour une Claire, et pour un Saint-Preux : mais ne les y cherchez pas. »

A Vevey, Rousseau logea à l'Auberge de la Clef et y resta deux jours. Cette auberge, qui existe encore à l'heure actuelle et sur la façade de laquelle une plaque commémorative a été placée en 1888, se trouve à une centaine de mètres de la maison de Madame de Warens. Certes, en 1731 il y avait déjà cinq ans que celle-ci avait quitté Vevey, mais il peut être intéressant de faire ce rapprochement à propos des deux bâtiments, si peu éloignés dans l'espace.

Madame de Warens¹ s'appelait de son nom de jeune fille Françoise-Louise de La Tour ; elle appartenait à une famille noble de la baronnie du Châtelard et naquit le 31 mars 1699. Orpheline de bonne heure (sa mère mourut une année après l'avoir mise au monde) et son père s'étant remarié, elle fut confiée à ses deux tantes, Louise et Violente de La Tour, qui habitaient toute l'année à la campagne, au Basset. C'est donc dans une atmosphère campagnarde, au milieu des champs et des vergers qui s'élèvent du lac en pente douce, au-dessus de Clarens et de La Tour-de-Peilz, que celle qui devait devenir Madame de Warens passa son enfance. A la suite de la mort de sa tante Louise, en 1708, puis de son père en 1709, elle fut accueillie par sa belle-mère, M^{me} de La Tour, qui vint s'établir au Basset.

En 1711, Françoise-Louise fut envoyée à Lausanne, chez une dame Crespin, qui continua son éducation. C'est pendant ce séjour qu'elle fit la connaissance de Sébastien-Isaac de Loys, qui devint possesseur de la seigneurie de Vuarrens en 1723, et qui se fit appeler M. de Vuarrens ou de Warens. Né à Lausanne en 1688 (il avait donc onze ans de plus que Françoise-Louise), il s'était voué à la carrière militaire ; il était entré au service du Piémont, puis, avec le grade de lieutenant, à celui du roi de Suède. Il était revenu dans sa ville natale en 1708, et il exerçait depuis 1712 la charge de capitaine d'une compagnie d'élection au service de LL. EE. de Berne.

Il fit sa demande en mariage ; la cérémonie eut lieu le 22 septembre 1713. Madame de Warens n'avait que quatorze ans, mais, à cette époque, on ne craignait pas de se marier avant l'âge de raison. Elle apportait à son époux tous les biens qu'elle possédait, soit une trentaine de milliers de livres, ce qui représentait une fortune considérable. Le père de M. de Warens, de son côté, faisait à son fils don d'une somme de 20 000 livres.

Le jeune couple s'établit à Vevey, dans la maison située à l'est de la place du Marché et que nous appelons aujourd'hui « maison de Madame de Warens ». La société veveysanne lui fit bon accueil, tant à cause de la position distinguée que la parenté

¹ Pour ce résumé biographique nous avons utilisé le livre d'ALBERT DE MONTET, *Madame de Warens et le Pays de Vaud*, et celui de L.-F. BENEDETTO, *Madame de Warens d'après de nouveaux documents*.

de l'épouse y occupait depuis longtemps qu'à cause de la considération dont la famille de M. de Warens jouissait dans le pays. « Le cercle d'intimes qui se réunissait dans leur salon, dit de Montet, n'était pas composé exclusivement de l'ancienne bourgeoisie de la ville, on y comptait aussi des familles réfugiées, venues à Vevey à la révocation de l'édit de Nantes, entre autres les de Rochegude, les d'Herwart, les Silvestre, les de Quervain, les Danjau de la Bélie. »

M. de Warens joua un rôle en vue à Vevey. LL. EE. de Berne le nommèrent assesseur auprès du tribunal baillival. Le 20 décembre 1724, ayant obtenu le droit de bourgeoisie de la ville, il fut appelé à faire partie du conseil des Soixante, sans avoir passé par la filière habituelle, c'est-à-dire par le Conseil des Cent Vingt, ce qui montre le grand cas qu'on faisait de lui. Trois mois après il fut nommé membre du conseil des Douze, autorité dirigeante de la cité ; on le chargea aussitôt dans ce corps des fonctions de vice-commandeur.

Cependant Madame de Warens, femme de tête, ambitieuse, entreprenante, qui tenait depuis longtemps son mari sous sa domination, ne restait pas inactive. Bien qu'âgée de vingt-cinq ans seulement, dès 1724 elle s'intéressa à des entreprises industrielles qui eurent l'influence la plus fatale sur tout le reste de son existence. En 1725, elle est à la tête d'une manufacture de bas de soie, sans plan précis, sans expérience, négligeant de s'entourer de gens compétents et ne se montrant pas toujours très scrupuleuse. Tout cela, on s'en doute, devait aboutir à une catastrophe. Sa manufacture, installée au Bourg-Franc (rue du Conseil actuelle), tout près de la maison où elle logeait, marchait à grands pas à la faillite. A la fin du printemps de 1726, Madame de Warens n'avait plus aucun espoir de relever son industrie.

C'est alors qu'elle projeta de s'enfuir en Savoie. Ses mauvaises spéculations n'en furent probablement pas la seule cause. Elle n'était pas très heureuse en ménage ; selon le témoignage de Rousseau, elle aurait entretenu des relations adultères avec plusieurs personnages à Vevey, notamment MM. de Tavel et Perret. D'autre part, au cours d'un séjour à Aix, elle avait eu l'occasion de se lier avec Madame de Bonnevaux, qui était un peu sa parente, son mari étant issu d'une branche de la famille de Loys restée catholique, et qui l'avait présentée dans les milieux

mondains de la Savoie. Toujours est-il que, le 5 juillet 1726, trompant la confiance de son mari, elle quitta définitivement Vevey pour se rendre à Evian, puis à Chambéry où l'appelait sa destinée et où elle fit la connaissance de Jean-Jacques. Le récit de cette fugue est trop connu pour que nous y revenions ici.

Dans les années qui suivirent, M. de Warens entretenait de fréquentes relations avec sa femme, essentiellement sur des questions d'argent. Comme elle s'était convertie au catholicisme et que, de ce fait, elle avait été frappée de mort civile par LL. EE., un nombre incroyable de problèmes se posèrent à ce sujet. Albert de Montet a étudié la chose dans tous ses détails.

M. de Warens vendit sa maison de Vevey en 1728, fit la même année un voyage en Angleterre, devint ensuite gouverneur du jeune prince Lebrecht d'Anhalt-Bernburg, retourna à Londres, et se retira enfin à Lausanne.

* * *

La Maison de Madame de Warens, presque personne ne la connaît, et il est certain que les Veveysans qui passent devant elle chaque jour ignorent, pour la plupart, qu'elle a été le domicile, autrefois, d'une illustre dame. Il faut dire que, à l'heure actuelle, elle n'est pas faite pour attirer les regards : elle est cachée derrière le bâtiment de la pharmacie Hansen-Nicole et, pour en voir l'entrée, il faut s'engager dans l'étroit passage qui conduit, à cet endroit, de la place du Marché à la rue du Conseil.

Quand a-t-elle été construite ? A la petite entrée qui donne sur la rue du Conseil, au-dessus de la porte où s'ouvre l'escalier de service, on lit, gravée dans la molasse, la date 1609, qui est certainement celle de la construction. Quant au nom du premier propriétaire, il nous a été impossible de le découvrir. Le premier document que nous possédons, relatif à cette maison, est daté du 3 novembre 1687. Il est conçu en ces termes : « En Conseil ordinaire ¹, octroyé à Monsieur le conseiller Gignilliat l'usage du morceau de terrain sur les fossés derrière les maïses, vis-à-vis

¹ Nous avons, autant que possible, modernisé l'orthographe des textes que nous reproduisons ici.



La maison de Madame de Warens, à Vevey.

de sa maison, par les bornes qui y seront mises pour s'en servir de préférence à tout autre comme place à courtine et de décharge sans y pouvoir bâtir ni serrer le chemin, et ce *donec placuerit.*» Nous pouvons en déduire que M. Gignilliat habitait cette maison dans la seconde moitié du XVII^e siècle. D'autre part, il convient de remarquer que ce citoyen a le titre de conseiller : dès l'origine, la « maison de Madame de Warens » fut le domicile de gens appartenant à la bourgeoisie, si ce n'est à l'aristocratie veveysanne. Nous verrons que ses différents propriétaires furent presque tous conseillers.

Quand M. de Warens l'acheta-t-il ? Il ne nous est pas possible de préciser. Albert de Montet, dans son ouvrage sur les *Vieux édifices de Vevey*, écrit : « Il paraît l'avoir achetée avec l'argent que sa femme lui apporta, en 1713 ou 1714 ». Cependant, dans la « liste des sommes que M. de Warens a fournies tant pour l'augmentation que pour la bonification des fonds de Madame de Warens », nous trouvons quelques détails intéressants concernant les modifications et les transformations que les nouveaux propriétaires firent subir à la maison. Jusqu'en 1720, ils ont fait aménager, notamment, une cheminée, un fourneau, un petit galetas, une chambre à vin, un plancher à la grange. Le 15 mars 1722, M. de Warens a payé 115 florins au sieur Barbey pour le boisage de son cabinet. En 1724, 105 florins ont été remis à maître Abraham Matty qui a fait la grande porte de la cour, une porte de chêne au jardin, posé une grande panne au toit et fait un grenier. On doit également à M. de Warens quelques murailles à la maison et au jardin, une petite chambre « carronnée » où étaient les « lieux secrets », ainsi qu'un plancher sur l'allée y conduisant.

D'autre part, dans la « liste des prétentions de M. de Warens contre Madame son épouse, concernant la fabrique de bas qu'elle avait établie à Vevey », nous lisons : « Madame de Warens a fait faire le printemps dernier une galerie de communication de sa maison à celle de la fabrique, un escalier, un couvert de tuiles, la dite galerie fermée d'aix, avec des portes neuves, ce qui a coûté à M. de Warens passé 200 livres ».

M. de Warens tenait à avoir une belle vue sur le lac. C'est ainsi que, le 28 juillet 1727, le conseil des Douze le laude « pour l'acquis qu'il a fait de la maise sise au marché, (acte

reçu par M. le conseiller Grenier en date du 19 juin 1723) pour 50 florins, eu égard qu'il a fait cet acquis afin qu'on ne levât pas plus haut la dite maise, ce qui bonifie le fief de la ville des maisons situées derrière la dite maise, duquel laud M. le receveur Falconnet s'est chargé et sera débité ». La maise dont il est question ici a été vendue par M. de Warens à Anne-Marie Ribet, veuve de Louis Duchêne, régent à Vevey, le 9 janvier 1728.

Par ces documents épars, on se rend compte que M. de Warens habitait une maison de belle apparence, confortable, et qu'il fit tout pour en augmenter l'agrément. Son épouse, qui aimait le luxe, ne fut sans doute pas étrangère à toutes les transformations et améliorations dont nous avons parlé.

Or donc, après la fuite de sa femme, M. de Warens quitta Vevey et vendit tous les biens qu'il y possédait. C'est le 29 septembre 1728 que Adam-François Châtellain, capitaine de milices, justicier et commandeur de Vevey, devint propriétaire de la « maison de Madame de Warens ». Il la paya 4600 livres de dix batz pièce, « argent courant dans ce lieu ». Comme le précise l'acte de vente, il a acquis « la dite maison, située au bourg du Sauveur, avec les jardins y contigus, deux cours, ensemble le pressoir avec la grande tine, la déchargeoire, les cramailleurs, tourne-broches, les rateliers et autres meubles attachés à la dite maison, comme aussi le terrain que le dit M. de Warens peut avoir auprès de la maison laquelle il a vendue à la demoiselle Veuve Duchêne, se limitant la dite maison et appartenances jouxte la rue publique d'orient, la place du Marché d'occident, la maison et jardin de M. le conseiller Gignilliat devant le lac, celles des sieurs Jean Cornabez et justicier Champel devant bise, avec les autres plus véritables limites et confins, fonds, etc. ».

La famille Châtellain posséda la maison pendant près d'un siècle. Il existe quelques documents — inédits — sur cette époque de l'histoire de l'illustre demeure, mais ils ne sont pas d'un grand intérêt. Il s'agit essentiellement de querelles avec les voisins sur des questions d'égouts, d'écoulement des eaux, d'élévations de bâtiments à proximité, etc. Inutile de s'y attarder.

C'est le 16 octobre 1816 que M. le colonel Jean-François Châtellain, bourgeois et ancien conseiller de Vevey, domicilié à

Bassenges, vendit sa maison à M^{me} Louise-Henriette Briatte, née De Lom, bourgeoise d'Echichens et Schwaderloch (canton d'Argovie), pour vingt mille francs de dix batz pièce. Les droits de mutation se sont élevés à 800 fr. Le 10 janvier 1861, elle fut acquise par M. François-Louis Mayor, bourgeois du Châtelard, notaire à Vevey, pour 42 000 fr., puis, deux ans plus tard, le 15 janvier 1863, par M. Jean-Louis-Philippe Rod, de Mézières, domicilié à Villeneuve, qui la revendit, le 21 janvier 1896, à M. Benjamin Nicole, de Vevey et du Chenit, pharmacien à Vevey, pour le prix de 90 000 fr.; droits de mutation : 1708 fr. 75 à l'Etat, 512 fr. 60 à la ville de Vevey. Remarquons que, en quatre-vingts ans, la valeur de la maison a presque quintuplé, et que les droits de mutation exigés ont augmenté parallèlement dans la même proportion.

* * *

Comment se présente, aujourd'hui, la « maison de Madame de Warens »? Ainsi que nous l'avons dit plus haut, elle n'est pas placée dans un endroit en vue, étouffée qu'elle est par les maisons qui l'entourent. Les efforts faits par M. de Warens, puis par le commandeur Châtellain, puis par ceux qui en furent ensuite les propriétaires, n'ont pas pu empêcher que des bâtiments s'élevassent à proximité. Il est difficile de la trouver, elle cache ses charmes.

Ses charmes, disons-nous : ce n'est pas exagéré. En effet, il s'agit d'un bâtiment qui constitue un des plus aimables témoins de notre passé, et nous l'apprécions encore davantage du fait que Madame de Warens y a vécu. Voici comment le regretté Adolphe Burnat, architecte à Vevey, en décrit la façade :

« La maison qu'habita Madame de Warens à Vevey rappelle en tous points, par l'élégance de ses proportions extérieures, les plus charmants d'entre les petits châteaux de la campagne vaudoise du XVII^e siècle.

» Dégagée d'une partie des immeubles qui l'entourent aujourd'hui et la cachent en partie, elle devait avoir grand air, avec sa cour d'honneur, forcément rétrécie, et son portail d'entrée en fer forgé aux formes cossues qui lui donne accès.

» La façade est fort simple et comporte un seul étage sur rez-de-chaussée. La partie centrale, qui figure l'avant-corps, est surmontée d'un fronton dont l'ample saillie se prolonge en avant-toit sur toute la longueur du bâtiment.

» Chacune des deux ailes de la façade est percée de deux fenêtres par étage, tandis que l'avant-corps est occupé, au premier étage, par un balcon qui abrite la porte d'entrée. On accède à celle-ci par un perron à double rampe et quelques marches d'escalier.

» Mais c'est aux détails de cette façade qu'il vaut la peine de s'arrêter. Elle est ornée de toutes les formes gracieuses de ce XVII^e siècle vaudois dont les fers forgés garnissant balcon et banquettes de fenêtres, sont d'un dessin si charmant et si varié.

» Les proportions des chaînes d'angles et les profils des bandeaux marquant les étages sont un plaisir pour les yeux.

» Les consoles qui soutiennent le balcon et s'incorporent si bien au cadre de pierre de la porte sont d'une grande élégance et enserrent une menuiserie en chêne massif au socle de menuiserie croisée d'un dessin parfait.

» Telle qu'elle se présente aujourd'hui, et grâce à la compréhension d'un propriétaire éclairé, la maison de Madame de Warens est un des plus délicieux souvenirs de notre passé. »

Pénétrons maintenant dans la maison. Passée la porte, en bois sculpté, nous arrivons dans le vestibule, qui n'a pas grand intérêt. Il en est de même du rez-de-chaussée, ainsi que des combles, où ne se trouve aucun souvenir digne de retenir l'attention. Ce vestibule devait certainement avoir beaucoup plus d'importance autrefois. L'escalier conduisant au premier étage a aussi subi des modifications dans ses proportions ; on peut en admirer la balustrade de fer forgé, caractéristique du style du XVIII^e siècle, qui rappelle étonnamment celle de l'Hôtel de Ville et celle de l'Hôtel du Château.

Nous arrivons au premier étage¹. C'est là que se trouvent, intacts, des vestiges charmants de l'époque où Madame de Warens vivait dans cet appartement, auquel ses occupants successifs ont conservé son caractère ancien.

¹ Nous remercions vivement M. et M^{me} Hansen, qui y vivent actuellement et qui, avec beaucoup d'amabilité, nous ont permis de le visiter.

Au haut de l'escalier, devant la porte, des gravures évoquant le vieux Vevey et une, en particulier, qui représente Madame de Warens accueillant Jean-Jacques à Chambéry, nous mettent d'emblée dans l'atmosphère. Nous entrons. Du vestibule, transformé quelque peu au cours des années mais dont l'essentiel n'a pas été altéré, nous pénétrons dans la salle à manger. Cette pièce a été agrandie, car autrefois elle était coupée par une cloison, la partie gauche formant boudoir. Dans ce boudoir, d'environ cinq mètres sur trois mètres cinquante, a été conservé, dans toute sa fraîcheur, un document des plus intéressants quant à sa composition. Il s'agit d'une cheminée surmontée d'une glace et de motifs découpés, en bois, en saillie sur les parements du fond. Le tout a trois mètres de largeur environ. A gauche et à droite se trouvent deux petites armoires avec frontons arrondis, surmontées de vases de bois. Au centre, la glace, de dimensions réduites, est dominée par un motif, à savoir un médaillon avec un amour, entouré d'une guirlande de fleurs, peinte sur le fond en couleurs vives. Des encadrements en grisailles mettent bien en valeur ce motif, caractéristique du début du XVIII^e siècle et qui devait certainement exister déjà du temps de Madame de Warens.

Passons dans le grand salon, dont les fenêtres donnent du côté de la place du Marché. Au sud l'on aperçoit une cheminée de marbre noir, très simple, surmontée d'un trumeau formé d'une glace avec deux pilastres, dont les chapiteaux à palmettes rappellent le XVII^e, et même le XVI^e siècle. C'est presque le style de la Renaissance. Ici, les motifs sont beaucoup plus anciens que ceux du boudoir. A ce propos il convient de rappeler que, dans notre pays, nous étions souvent de cinquante ans, et parfois même d'un siècle, en retard sur la France et l'Italie, pour ce qui est des styles.

Poursuivant notre promenade, nous arrivons dans une grande chambre à deux fenêtres, succédant à une pièce plus petite, sans intérêt. Elle contient une cheminée de bois à jolies moulures surmontée d'un trumeau à motifs de plâtre en saillie, avec les coquilles caractéristiques du style Louis XV. A côté, deux portes vitrées à douze petits carreaux, qui ouvrent sur des alcôves ; il s'agit là, incontestablement, de vestiges de l'époque primitive de la construction. D'autre part, il convient de remarquer que la

paroi occidentale de la pièce est encore boisée. A gauche et à droite, au-dessus des portes, sont disposés des panneaux peints, représentant des fleurs dans des vases, datant certainement d'une époque ancienne. La manière rappelle l'école hollandaise, et notre hypothèse est encore confirmée par le fait que les vases sont de porcelaine de Delft.

Nous arrivons enfin dans une chambre à coucher à l'est, donnant sur la rue du Conseil. La cheminée en noyer, à fortes moulures, de style Louis XIV, est d'un très bel aspect ; elle est surmontée d'un trumeau dans lequel est encastrée une glace. Et voici notre promenade terminée.

L'appartement où vivait, il y a plus de deux cents ans, Madame de Warens, offre aujourd'hui un exemple curieux d'un mélange des styles les plus divers. Les propriétaires actuels ont su lui conserver son charme si particulier, son atmosphère d'antan, ce dont on ne peut que leur être reconnaissant. La « maison de Madame de Warens », à Vevey, que tant de souvenirs littéraires nous font apprécier et aimer, a gardé sa silhouette d'un autre siècle, son ambiance d'autrefois. En terminant cette modeste étude, il ne nous reste plus qu'à émettre un vœu : c'est que l'on songe, un jour ou l'autre, à la classer parmi les monuments historiques de notre pays.

JACQUES FERRIER.
